

PS



Secrétariat national à la Riposte

N°10
21 mars 2013

ADOPTION DE LA LOI POUR LA REFONDATION DE L'ÉCOLE : ÉGALITÉ CONCRÈTE DES CHANCES ET EXCELLENCE POUR LA TRANSMISSION DES CONNAISSANCES

L'Assemblée nationale vient d'adopter en première lecture le projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République. Le texte va être désormais soumis au Sénat, mais c'est d'ores et déjà un acte fort pour la priorité que nous donnons à l'éducation. La réforme portée par Vincent Peillon a une particularité : elle aborde les enjeux par l'acte pédagogique et non d'abord par les structures. C'est une réforme globale pour être durable, qui vise les différents cycles de l'école et qui permettra de faire évoluer en particulier le cycle de l'école maternelle, de l'école primaire et du collège.

Les mesures phares :

- > La réussite des enfants à l'école, par la création de postes de professeurs (plus de maîtres que de classes)
- > La mise en œuvre de moyens numériques et d'enseignement des nouvelles technologies (création du service public de l'enseignement numérique, afin de ne pas laisser cet enjeu important pour les élèves et les familles au marché)

- > La prise en charge du handicap avec la création de 1 500 postes d'auxiliaires de vie scolaire individuels
- > La création des ESPE (Écoles supérieures du professorat et de l'éducation) pour la formation des maîtres

Focus : Les rythmes pédagogiques

Certaines grandes villes ont annoncé la mise en œuvre dès la rentrée 2013 de la réforme sur les rythmes scolaires, pour adapter la semaine d'école à 4,5 jours par semaine. Bertrand Delanoë a annoncé que Paris serait au diapason à la rentrée.

RIPOSTE

REDRESSER LA SITUATION DES UNIVERSITÉS ET DE LA RECHERCHE FRANÇAISES (PROJET DE LOI SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR)

Geneviève Fioraso, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a présenté un projet de loi en conseil des ministres le 20 mars. Il sera débattu fin mai à l'Assemblée nationale, pour une adoption en juillet. Le texte présente des mesures importantes pour les étudiants :

- > L'instauration d'un cadrage national des diplômes, afin de clarifier l'offre de formations et de faciliter le passage d'une filière à l'autre par l'adoption d'une nouvelle nomenclature nationale.
- > L'accent est mis sur la réussite en premier cycle, avec la mise en place d'une première année pluridisciplinaire et une spécialisation progressive.
- > La formation à la pédagogie est remise à l'honneur avec la création des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE), par la loi de la refondation sur l'école. La suppression des IUFM par la droite avait entraîné un déficit de formation à la pédagogie pour les futurs professeurs.
- > La mise en place de quotas dans les filières STS et IUT pour permettre aux bacheliers

professionnels et technologiques de poursuivre leurs études en priorité dans ces filières, plus adaptées à la formation que l'université. C'est donc une mesure contre l'échec, puisque des places leur sont réservées dans les filières techniques, mais leur accès est évidemment maintenu dans les filières générales pour ceux qui le souhaitent

Les chiffres clés :

- > 50 % d'échec en premier cycle à l'université
- > 1 420 licences générales, 1 841 mentions de masters, et 5 806 spécialités rendent l'offre actuelle de formation universitaire illisible, et contribuent à ce taux d'échec très important, et à la rigidité des parcours universitaires

« La France n'est pas à la hauteur de la démocratisation de l'enseignement supérieur. Les deux enjeux auxquels nous répondons avec cette loi sont la réussite des étudiants et le rayonnement de notre recherche » (Geneviève Fioraso)

DÉSINTOX' : ALLOCATIONS FAMILIALES, NON LA GAUCHE NE DÉMANTÈLE PAS LA POLITIQUE FAMILIALE !

« Tout est fait pour démanteler la politique familiale » clame Jean-François Copé dans la presse. Cette prise de position de l'UMP en faveur de l'universalité des allocations familiales, sans prise en compte du revenu des familles, n'est pas neuve.

Pourtant, l'égalité n'est pas toujours l'équité : c'est le lien entre allocations et revenus qui est actuellement en débat et qui a régulièrement été souligné dans les débats du Parti socialiste. Par ailleurs, il n'est pas certain, comme l'a relevé Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, que « l'organisation des prestations familiales telle qu'elle existe soit parfaitement efficace » (18/03).

C'est la droite qui a abîmé la famille : entre 2008 et 2011, le déficit de la branche famille est passé de 300 millions d'euros à 2,6 milliards d'euros, alors que le gouvernement Fillon l'avait trouvée en équilibre. Et c'est la droite qui a pratiqué une sous-indexation des prestations familiales qui a provoqué une perte de pouvoir d'achat de 600 millions d'euros !

Le retour à l'équilibre de la branche famille de la sécurité sociale est l'objectif recherché par le gouvernement. Mais ce débat sur la politique familiale française est aussi un débat sur la justice sociale, et la redistribution des politiques publiques.

Diverses propositions sont en ce moment à l'étude, parmi lesquelles la fiscalisation des allocations, à laquelle la ministre de la santé Marisol Touraine n'est pas favorable dans la mesure où « cela aboutirait à ce que des ménages modestes qui ne paient pas aujourd'hui d'impôt soient touchés ». À noter également que ce débat pose la question des structures d'accueil publiques et de prise en charge de la petite enfance par le service public.

RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

Le financement des retraites complémentaires a été acquis suite au dialogue productif avec les partenaires sociaux, qui ont fait la preuve d'un esprit de responsabilité, selon le gouvernement. Un accord a été trouvé pour assurer la continuité de ces régimes de retraite de l'Argirc-Arcco, dont le financement était menacé à l'horizon 2016.

Les retraites complémentaires en chiffres :

- > Sans le plan de sauvetage, les deux régimes auraient atteint en 2017 un déficit cumulé de 8,6 milliards d'euros, contre 5,5 milliards grâce à l'accord
- > Les prévisions économiques estiment la faillite de l'Argirc en 2017, et celle de l'Arcco en 2020 sans les mesures qui viennent d'être prises
- > 11,65 millions : c'est le nombre d'affiliés à l'Arcco en 2011, dont une majorité de femmes.

EN BREF

- > La passation de fonction a eu lieu mercredi 20 mars à Bercy. Bernard Cazeneuve succède à Jérôme Cahuzac. L'ancien ministre des Affaires européennes salue le travail exemplaire du ministre du Budget pour le redressement des comptes publics. La démission de celui-ci fait suite à l'ouverture d'une information judiciaire sur des comptes bancaires en Suisse dans les années 2000. La démission de Jérôme Cahuzac est conforme à l'éthique fixée aux membres du gouvernement par le président de la République. Il convient désormais de laisser la justice faire son travail.
- > Partielle de l'Oise : le PS a pris acte du résultat de cette partielle. Cette circonscription a toujours été à droite et l'abstention très forte (près de 67 %) est à déplorer. Dès le soir du 1^{er} tour, Harlem Désir au nom du PS a appelé à faire barrage à l'extrême droite à la suite de la défaite de notre candidate Sylvie Houssin.
- > Motion de censure : la droite a voulu censurer le redressement du pays et la justice sociale à l'Assemblée cette semaine, en fustigeant la politique du gouvernement. Pourtant, en dix ans d'exercice du pouvoir, la droite a laissé une ardoise salée : explosion du chômage, accroissement de la dette, déficit des comptes publics, destruction de 750 000 emplois industriels, bouclier fiscal... Le gouvernement a rappelé sa vision du progrès et de la justice sociale, et les mesures nécessaires qu'il a prises en faveur de la jeunesse, de l'emploi, de la compétitivité, de la réorientation de l'Europe.
(« *En dix ans, la droite a laissé des ardoises à la France. Que l'UMP ne compte pas sur la motion de censure pour lui servir d'ardoise magique.* » Guillaume Bachelay, SN coordination, 20/03)

> **Convention économique de l'UMP** : la droite propose des coupes budgétaires de 130 milliards d'euros en cinq ans, soit 10 % de la dépense publique. La droite croit judicieux de proposer également la hausse de 3 points de TVA, pour pouvoir supprimer les cotisations sociales « famille ».

« *Ce soi disant "choc de compétitivité" proposé par l'UMP est en réalité un choc d'hyper-austérité, dangereux pour l'économie de notre pays et qui plongerait les Français dans une cure d'austérité absolument inédite. C'est la politique imposée par les conservateurs partout en Europe et qui aggrave la crise et les inégalités. La droite n'a donc tiré aucune leçon de la sanction qui lui a été infligée par les Français et s'obstine à proposer des politiques injustes et inefficaces* », Harlem Désir.

Cette proposition ne manque pas de sel, venant du parti qui a laissé un bilan économique et social si désastreux pendant le quinquennat Sarkozy !